



ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU MORBIHAN

Seuls les microfilms répertoriés dans le catalogue peuvent être envoyés en prêt dans d'autres services d'archives.

Modalités de prêt :

- 1 Un formulaire de demande de prêt en communication dûment rempli
- 2 Deux enveloppes matelassées de format 23 cm x 33 cm pré-timbrées à 4,10 €
- 3 Une enveloppe 22 cm x 32 cm timbrée à 1,25 €.

DEMANDE DE PRÊT EN COMMUNICATION

Aux ARCHIVES NATIONALES

Aux ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

de :

NOM DU LECTEUR :

ADRESSE COMPLÈTE :

N° de téléphone :

Désire consulter dans la salle de travail des ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU MORBIHAN le document suivant :

a) Dépôt où le document est conservé :

b) Cote du document :

c) Date du document :

d) Intitulé du document et observations particulières :

e) Objet exact de la recherche :

f) Pièces jointes (enveloppes, timbres...):

Date de la demande et signature